

Communiqué

14^e édition de la Fête de la forêt

Célébrer la durabilité de nos forêts

La 14^e édition de la Fête de la forêt se déroulera samedi 21 mars 2026 dans les bois de Sauvabelin, en lien avec la Journée internationale des forêts. Cette manifestation conviviale et pédagogique fera la part belle à la valorisation du patrimoine forestier lausannois et mettra en lumière les qualités des forêts urbaines ainsi que le précieux travail des forestières et des forestiers. Au programme : ateliers forestiers, stands d'information, contes, musique et restauration chaude.

Les forêts sont inscrites dans l'ADN de la Ville de Lausanne, grande propriétaire forestière, et constituent un patrimoine aux multiples qualités pour la population. Détente, production ou protection, la forêt est indissociable de la ville et présente de nombreux visages. Essentielle aujourd'hui et pour les générations futures, elle abrite une faune et une flore riches et diversifiées qu'il est primordial de préserver. Son entretien est assuré avec soin par les équipes forestières communales, garantes de sa transmission aux prochaines générations.

Climat, biodiversité et valorisation du bois lausannois

Face aux défis environnementaux, les forêts urbaines jouent un rôle central : régulation du climat local (chaleur et précipitations), protection contre les dangers naturels, stockage du carbone, préservation de la biodiversité, amélioration du cadre de vie et production de bois local renouvelable. Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture souligne : « Afin de préserver ce capital naturel exceptionnel, la Municipalité s'engage depuis de nombreuses années pour protéger et valoriser la forêt et ses bienfaits, tant pour la biodiversité, la production et la valorisation de bois local que pour le bien-être de la population, notamment face au réchauffement climatique. La Fête de la forêt s'inscrit pleinement dans cet engagement et marque l'occasion de célébrer ce patrimoine vivant, de sensibiliser le public à son rôle essentiel et de renforcer son lien avec les forêts. »

Hôte d'honneur et activités ludiques

La fondation Pro Silva Helvetica sera le premier hôte d'honneur de la manifestation. Cette fondation a pour mission de promouvoir la gestion durable des forêts en Suisse encourageant une approche où la forêt est considérée comme un écosystème pérenne, alliant rentabilité économique et fonctions écologiques. Pour rappel, la 14^e édition de la Fête de la forêt est organisée par les Service des parcs et domaines de la Ville de Lausanne. Elle réunira professionnelles et professionnels de la forêt afin de présenter au public les multiples facettes de leur activité. Des animations ludiques viendront compléter le programme, avec notamment une projection de film dans une roulotte pour mieux connaître le Parc naturel du Jorat. Enfin, grillades et pizzas forestières, vins et raclette des Domaines de la Ville de Lausanne et autres stands de nourriture viendront réjouir les gourmandes et les gourmands.

14^e Fête de la Forêt

Samedi 21 mars 2026 de 11h à 17h, autour de la Tour de Sauvabelin, Lausanne.

Partie officielle à 11h30 en présence de : Natacha Litzistorf, conseillère municipale de la Ville de Lausanne et directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture, Jan Boni, ingénieur forestier et membre du comité Pro Silva Helvetica.

En matière d'accessibilité, le public est invité à se rendre à la fête à pied ou en transports publics. Ligne TL No. 16 arrêt Lac Sauvabelin, ou m2, arrêt Sallaz. Des itinéraires piétons sont proposés entre le parking-relais des Avettes (proche de Grand-Vennes), la Sallaz et Sauvabelin. Aucun parking supplémentaire n'est proposé autour de la manifestation afin de préserver au mieux cette belle forêt. La manifestation est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) depuis la pinte.

[Programme de la manifestation](#)

Annexe : plan d'accès

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 12 mars 2026